Réf. Farde e-Assemblées : 2690921

N° OJ : **51**

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/12/2025

Objet : Propreté publique.- Asbl Brussels Active Square.- Subside : 4.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl BRUSSELS ACTIVE SQUARE s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 4.000,00 EUR à l'asbl BRUSSELS ACTIVE SQUARE ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 4.000,00 EUR à l'asbl BRUSSELS ACTIVE SQUARE pour des actions de sensibilisation en matière de propreté publique dans plusieurs clubs sportifs des quartiers de 1020 et 1120 Bruxelles.- Article 87605/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :